



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/15270
2 juillet 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er JUILLET 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après les derniers renseignements reçus de Téhéran, contrairement aux affirmations du Gouvernement iraquien, les forces iraqiennes d'agression occupent encore certaines parties du territoire iranien. Certains mouvements des troupes iraqiennes ont eu lieu dans la partie occidentale du territoire iranien mais les troupes se sont contentées de se retirer de positions idéfendables situées dans les plaines et les villes pour s'installer dans des positions surélevées, tout en restant en territoire iranien.

En se dirigeant vers leurs nouvelles positions, les forces iraqiennes d'agression ont continué à perpétrer les mêmes crimes qu'elles ne cessent de commettre depuis 21 mois dans les territoires iraniens occupés. Les agresseurs iraqiens ont totalement détruit les villes de Qasr-el-Shirin et de Mehran et ont également démoli des ponts, des routes et autres installations publiques et civiles dans la région. Les tirs d'artillerie iraqiens se poursuivent jour après jour depuis l'autre côté de la frontière et, dans la seule journée d'hier, ils ont fait huit morts et 29 blessés civils dans les zones résidentielles d'Abadan et de Khorramchar.

Ces nouveaux crimes du régime Baath de Saddam Hussein ne serviront qu'à renforcer la résolution du peuple islamique d'Iran, qui est bien décidé à infliger à ce régime inhumain la punition qu'il mérite.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saïd Rajaïe KHORASSANI
